

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2011

SPÉCIALITÉ

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure
COEFFICIENT : 7 + 2

L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST STRICTEMENT INTERDIT.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse, ainsi que
l'un des deux sujets de spécialité.

Le sujet de spécialité sera traité sur une copie séparée.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Quels sont les effets du développement de la flexibilité sur la situation de l'emploi ?

DOCUMENT 1

Depuis quelques années, les entreprises sont soumises à une concurrence croissante sur le plan national et international. La réduction du temps de travail à 35 heures avec un maintien des salaires les a aussi contraintes à des efforts de productivité. Le coût du travail en France, qui était considéré comme plutôt favorable par rapport à d'autres pays développés, s'est accru, diminuant ainsi leur compétitivité. Or celle-ci conditionne leur niveau d'activité, donc leur capacité à créer ou à maintenir les emplois et d'accroître le pouvoir d'achat des salariés.

Ces contraintes se traduisent par une demande croissante d'efficacité et de flexibilité, qui sont imposées aux salariés. Beaucoup d'entreprises ont mis en place des systèmes de gestion par objectifs et appliqué la « rémunération au mérite ». Les méthodes permettant d'accroître la productivité ne concernent plus seulement les chaînes de fabrication ; elles se sont étendues au secteur des services, tant pour les tâches administratives que commerciales dans un mouvement néotayloriste qui se donne pour objectif « la qualité totale ».

Source : Gérard MERMET, *Francoscopie*, Larousse, 2010.

DOCUMENT 2

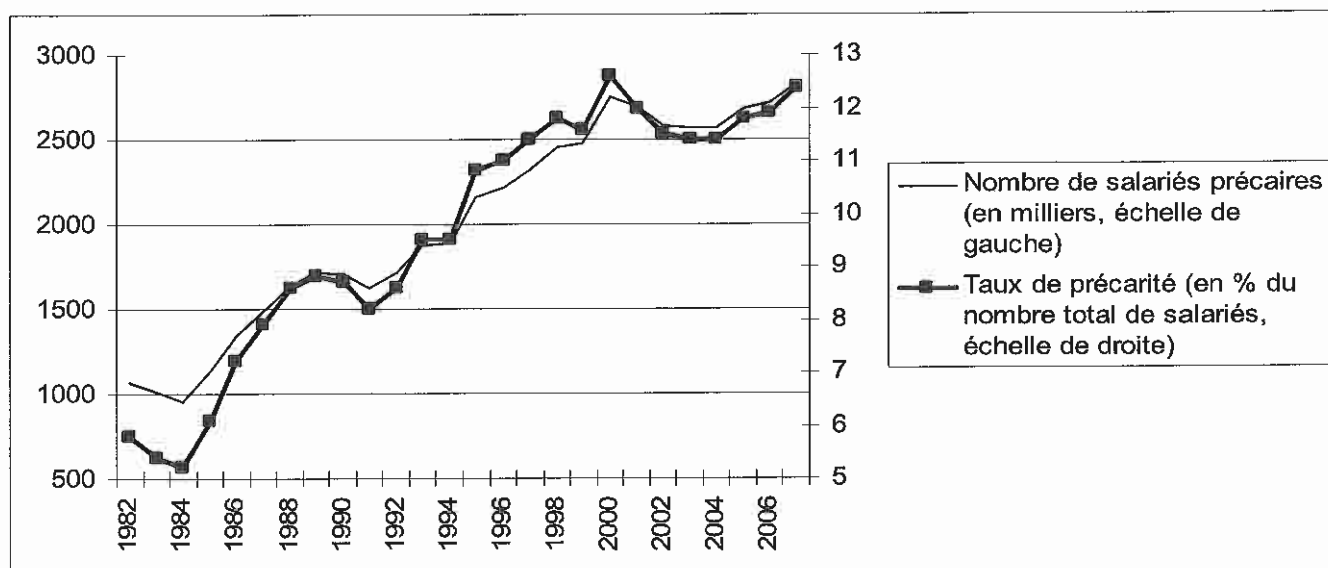
Le terme de flexibilité ne désigne pas partout la même réalité. Il y a d'abord la flexibilité que je qualifierais de "numérique", qui consiste à faciliter à la fois les licenciements et les embauches comme au Royaume-Uni, aux États-Unis ou en Nouvelle-Zélande. D'autres pays, à l'instar du Japon et de la Corée du Sud, ont opté pour la flexibilité salariale, qui permet de préserver l'emploi pendant les périodes difficiles en diminuant les salaires par des accords négociés. Il y a, enfin, la flexibilité fonctionnelle, qui consiste à jouer de la formation et de la mobilité pour réaffecter les salariés là où l'on en a besoin, pratiquée dans les pays scandinaves.

La spécificité française est justement... qu'il n'y a pas eu de choix clairement affirmé. La flexibilité salariale est quasiment impossible dans le cadre de conventions collectives signées au niveau des branches et la flexibilité fonctionnelle reste assez peu utilisée, car les conditions de la mobilité géographique et professionnelle sont rarement réunies. La seule variable d'ajustement a donc été l'extension des emplois précaires, contrats à durée déterminée (CDD), stages, contrats aidés, intérim, d'autant que les obstacles au licenciement n'ont été que partiellement levés. Le résultat est un marché du travail dual [...].

Source : Interview de Raymond TORRES (OCDE) par Antoine REVERCHON, « La France n'a toujours pas choisi un modèle de flexibilité » *Le Monde*, 7 juin 2005.

DOCUMENT 3

Évolution du nombre de salariés précaires et du taux de précarité en France.



Source : Enquête Emploi, INSEE, 2009.

DOCUMENT 4

Avec l'arrêt, voire le renversement de plus en plus manifeste du mouvement séculaire de réduction du temps de travail, l'entrée dans une nouvelle phase d'allongement, les efforts productifs s'intensifient toujours, et, phénomène devenu central aujourd'hui, les normes de temps de travail se diversifient en horaires courts et longs, en calendriers traditionnels ou glissants, fluctuants... Au sein des mêmes collectifs de travail, on observe de plus en plus fréquemment des modalités variées d'organisation des durées et des horaires de travail. À chacun, à chaque entreprise, le temps de travail, les durées et les calendriers qui lui conviennent ? Derrière ce recul apparent des normes collectives, soigneusement mis en scène par les politiques contemporaines, on veut voir aujourd'hui moins de contraintes pour l'individu, de meilleurs arbitrages entre les temps professionnels et les autres temps de la vie personnelle et familiale ; moins de contraintes pour les entreprises, une meilleure adaptation des horaires et calendriers aux plans de charge des entreprises.

Source : François MICHON, « Les nouveaux enjeux du temps de travail », *revue de l'IRES*, n°49, 2005/3.

DOCUMENT 5

Réglementation et emploi (1990-2008)

	Rigueur globale de la réglementation ¹ (échelle de 0 à 6)		Effort des politiques de l'emploi ² (en % du PIB)		Taux de chômage (en %)		Part des chômeurs de plus d'un an (en % du nombre total de chômeurs)	
	1990	2008	1990	2008	1990	2008	1990	2008
France	3,0	2,8	2,0	2,3	8,4	7,9	38,1	37,9
Japon	1,8	1,4	0,6	0,4	2,1	4,0	19,1	33,3
Danemark	2,4	1,5	5,5	2,9	9,6	3,3	29,9	16,1
Royaume-Uni	0,6	0,7	1,3	0,5	6,9	5,6	34,4	26,5
États-Unis	0,2	0,2	0,7	0,4	5,6	5,8	5,5	10,6

Source : OCDE, 2009.

1 - Rigueur globale de la réglementation = Protection des travailleurs permanents contre le licenciement individuel, conditions spécifiques du licenciement collectif, règles applicables aux formes d'emploi temporaires. (De 0 : réglementation très peu rigide à 6 : réglementation très rigide)

2 - Effort des politiques de l'emploi = Dépenses actives et passives pour l'emploi (formation professionnelle, incitations au retour à l'emploi, indemnisation du chômage et des licenciements, préretraite...)

DOCUMENT 6

Les emplois atypiques permettent d'ajuster la main-d'œuvre au plus près des fluctuations de l'activité. [...]. En outre, qu'il s'agisse de relations salariales (CDD) ou de contrats commerciaux (intérim, sous-traitance), [ils] permettent de contourner certaines obligations du droit du travail. [...]

Mais la flexibilité du travail présente aussi des inconvénients, qu'il convient de ne pas négliger. Ainsi la baisse de productivité qu'ont connue divers secteurs des services entre 1994 et 1995 est-elle imputable, selon l'économiste Patrick Artus, à un recours excessif à l'intérim. En effet, l'intérimaire est un homme comme les autres : il a besoin d'un peu de temps pour prendre ses repères dans l'entreprise. L'emploi précaire a également des effets négatifs sur l'implication au travail, sur la continuité des tâches et sur la passation des consignes. Il ajoute que la coexistence au sein de l'entreprise de populations aux statuts inégaux pose un problème de cohésion qui nuit à l'efficacité collective. Plus fondamentalement, il pense qu'une organisation du travail fondée sur le développement de compétences et l'autonomie des salariés (la flexibilité qualitative) est incompatible avec une politique d'emploi précaire (flexibilité quantitative).

Source : « La flexibilité est-elle rentable ? », *Sciences Humaines*, rubrique « Échos des recherches », n°98, octobre 1999.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Conflits et mobilisation sociale

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE : (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

1. Faites une phrase qui donne le sens du chiffre entouré dans le **document 1**.
(1 point)
2. Expliquez le passage souligné dans le **document 2**.
(2 points)
3. Les données du **document 1** confirment-elles les évolutions présentées par le **document 2** ?
(2 points)
4. Montrez que les mobilisations présentées par le **document 3** constituent une transformation des formes et des revendications traditionnelles de l'action collective.
(2 points)
5. Expliquez l'expression « volume de capital social ». (**document 3**)
(1 point)
6. En quoi les caractéristiques socioculturelles des participants à la mobilisation présentée par le **document 3** illustrent-elles les évolutions de la population active ?
(2 points)

II – QUESTION DE SYNTHÈSE : (10 points)

Après avoir caractérisé les nouveaux mouvements sociaux, vous expliquerez les raisons de cette émergence.

DOCUMENT 1

Les formes de la participation protestataire

Pourcentage de Français ayant déjà fait, ou qui pourraient...				
	1981	1990	1999	2008
Signer une pétition	74	79	90	88
Prendre part à une manifestation autorisée	52	62	71	74
Participer à un boycott	43	47	52	61
Participer à une grève sauvage	32	32	42	45
Occuper des bureaux ou des usines	28	30	41	42

Source : ARVAL, association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (soutenue par PACTE - IEP Grenoble et CNRS), enquêtes « les valeurs des Français », <http://valeurs-france.fr/>.

DOCUMENT 2

Le déclin relatif des conflits du travail s'accompagne d'un développement des nouveaux mouvements sociaux : mouvement féministe, mouvements régionalistes, mouvement homosexuel, mouvement consumériste, etc. Le conflit social gagne alors toutes les sphères de la société. [...] Ces mutations du conflit social s'accompagnent d'une transformation des répertoires¹ de l'action collective. [...]

Les grèves et manifestations des ouvriers ont permis tout à la fois une amélioration de leurs conditions de travail et une hausse substantielle de leur pouvoir d'achat. Les Trente Glorieuses constituent ainsi le véritable âge d'or du salariat. La crise a certes remis en partie en cause ces avancées sociales avec son lot de chômage, de précarité et de *working poor* mais la situation du « salarié de la précarité » n'est pas comparable à celle du prolétaire décrite par Marx. [...]

Conformément à la pyramide des besoins de Abraham Maslow (les besoins humains sont hiérarchisés, un besoin inférieur doit être satisfait avant un besoin supérieur et chacun engendre une motivation spécifique au travail), [les individus] peuvent alors abandonner leurs revendications matérialistes au profit d'exigences postmatérialistes, c'est-à-dire davantage culturelles.

Source : Gilles MARTIN, « Tous ensemble ou chacun pour soi ? »
Ecoflash, n°151, Octobre 2000.

1- Répertoire au sens simplifié de formes d'action.

DOCUMENT 3

Les mobilisations contre la mondialisation néolibérale ont trouvé leur date fondatrice en décembre 1999 avec la protestation qui a entouré le sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Seattle. Elles se sont ensuite développées au rythme régulier des manifestations et contre-sommets qui fédèrent cette action collective [...].

Le portrait sociographique des participants au FSE¹ de Paris, qui ressort d'une enquête quantitative portant sur plus de 2000 questionnaires, est relativement homogène : il est marqué par la stabilité de l'emploi (46 % travaillent dans la fonction publique), ainsi que par le volume de capital social (86 % de professions intermédiaires ou cadres et professions intellectuelles supérieures) et de capital culturel (70 % sont diplômés du supérieur) détenu par les participants. Seuls 9,6 % sont sans activité professionnelle, 8 % employés, 2 % ouvriers, 0,6 % exploitants agricoles. Le public est relativement jeune (plus de 55 % ont moins de 40 ans) et tourné vers l'international, voire cosmopolite : les participants se distinguent de l'ensemble de la population par leur maîtrise des langues étrangères, par les liens qu'ils entretiennent avec l'étranger, par leur mobilité internationale ou du moins continentale, pour raison professionnelle et militante.

Source : Isabelle SOMMIER, « Le mouvement altermondialiste », in A. COHEN, B. LACROIX et P. RIUTORT, *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, 2009.

1- Forum Social Européen : espace de rencontres et d'échanges conçu pour permettre des débats d'idées afin de lutter contre les effets de la mondialisation jugée néolibérale.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME :

Échange international et croissance

DOCUMENT

Si, par l'accroissement du commerce étranger, ou par des perfectionnements dans les machines, on peut fournir aux travailleurs la nourriture et les autres objets de première nécessité à plus bas prix, les profits hausseront. Si, au lieu de récolter du blé chez nous, et de fabriquer nous-mêmes l'habillement et les objets nécessaires pour la consommation de l'ouvrier, nous découvrons un nouveau marché où nous puissions nous procurer ces objets à meilleur compte, les salaires devront baisser et les profits s'accroître. Mais, si ces choses que l'on obtient à meilleur compte, soit par l'extension du commerce étranger, soit par le perfectionnement des machines, ne servent qu'à la consommation des riches, le taux des profits n'éprouvera pas de changement. [...]

Dans un système d'entière liberté de commerce, chaque pays consacre son capital et son industrie à tel emploi qui lui paraît le plus utile. Les vues de l'intérêt individuel s'accordent parfaitement avec le bien universel de toute la société. C'est ainsi qu'en encourageant l'industrie, en récompensant le talent, et en tirant tout le parti possible des bienfaits de la nature, on parvient à une meilleure distribution et à plus d'économie dans le travail. En même temps, l'accroissement de la masse générale des produits répand partout le bien-être ; l'échange lie entre elles toutes les nations du monde civilisé par les nœuds communs de l'intérêt, par des relations amicales, et en fait une seule et grande société. C'est ce principe qui veut qu'on fasse du vin en France et en Portugal, qu'on cultive du blé en Pologne et aux États-Unis, et qu'on fasse de la quincaillerie et d'autres articles en Angleterre.

Source : David RICARDO, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Champs-Flammarion, 1977, [première édition 1817].

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du document, vous expliquerez les raisons pour lesquelles la spécialisation internationale, selon David Ricardo, favorise la croissance. (9 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée dans le document. (5 points)
- 3) Développez un exemple contemporain qui illustre les conséquences du libre-échange envisagées par D. Ricardo dans le document. (6 points)

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME :

Lien social et intégration

DOCUMENT 1

Si la division du travail ne produit pas de solidarité, c'est que les relations des organes ne sont pas réglementées, c'est qu'elles sont dans un état d'anomie. Mais d'où vient cet état ? Puisqu'un corps de règles est la forme définie que prennent avec le temps les rapports qui s'établissent spontanément entre les fonctions sociales, on peut dire *a priori* que l'état d'anomie est impossible partout où les organes solidaires sont en contact suffisant et suffisamment prolongé. [...]

À mesure que le marché s'étend, la grande industrie apparaît. Or, elle a pour effet de transformer les relations des patrons et des ouvriers. Une plus grande fatigue du système nerveux jointe à l'influence contagieuse des grandes agglomérations accroît les besoins de ces derniers¹. Le travail à la machine remplace celui de l'homme ; le travail à la manufacture, celui du petit atelier. L'ouvrier est enrégimenté, enlevé pour toute la journée à sa famille ; il vit toujours plus séparé de celui qui l'emploie, etc. Ces conditions nouvelles de la vie industrielle réclament naturellement une organisation nouvelle ; mais comme ces transformations se sont accomplies avec une extrême rapidité, les intérêts en conflit n'ont pas encore eu le temps de s'équilibrer.

Source : Émile DURKHEIM, *De la division du travail social*, PUF, 1996, [première édition 1893].

1- « ces derniers » désignent les ouvriers.

DOCUMENT 2

Dans les années 1970, où le travail d'OS¹ se développe, ce sont les ouvriers qui ont les taux de suicide les plus forts. [...]

Les employés ont rejoint les ouvriers dans les années récentes. Or, pour les uns et les autres, la précarisation et la flexibilité ont accru le stress au travail : une forte demande psychologique associée à une faible latitude décisionnelle génère du stress, lequel peut être accru par un isolement au travail ; il en va de même du déséquilibre entre les efforts consentis et les récompenses attendues, en termes de rémunération bien sûr, mais aussi de reconnaissance professionnelle et sociale. Les nouvelles formes de management ont intensifié le travail et détruit les solidarités. Le chômage et ses menaces ont encore accru le risque de tension. Ce sont les inactifs, autres que retraités, qui détiennent aujourd'hui le record du suicide.

Source : Christian BAUDELOT et Robert ESTABLET, « Chômeurs et précaires sont les plus touchés », *Le Monde*, 25/09/2009.

1- OS : ouvrier spécialisé

QUESTIONS

1. À l'aide de vos connaissances et du document 1, vous montrerez comment la division du travail social crée de la solidarité chez Emile Durkheim. (9 points)
2. Expliquez le passage souligné dans le document 1. (5 points)
3. Montrez que le document 2 confirme l'analyse d'E. Durkheim présentée dans le document 1 ? (6 points)